

## RÉPONSE MUNICIPALE N° 9/2018

le 27 juin 2018

Interpellation de M. Marc Wüthrich (LTDPL & PBD) - Amélioration de la desserte des hauts de la commune par la ligne VMCV N° 203.

1003-ADM-1806-PAD-rc-Reponse-9-Interpellation\_Wuthrich-Ligne\_203.docx

Au Conseil communal de  
1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

La Municipalité répond à l'interpellation de M. Marc Wüthrich (LTDPL & PBD) en faveur des transports publics - Amélioration de la desserte des hauts de la commune par la ligne VMCV N° 203.

1. Lors de la consultation du projet d'horaire 2018, il y a une année, une demande d'étude avait été demandée à la Municipalité, en collaboration avec les VMCV, pour le changement d'horaire de décembre 2018 avec, pour objectif :
  - a. Un horaire cadencé sans interruption du lundi au samedi.
  - b. Le rajout de 2 courses supplémentaires le soir avec une fin de service à 20h20.
  - c. Une adaptation des horaires avec la sortie des écoles de La Tour-de-Peilz.

**Réponse :** La Municipalité a demandé aux VMCV d'étudier ces différents points. Après avoir pris connaissance du rapport, il a été décidé de prendre les mesures suivantes pour le nouvel horaire de décembre 2018 :

- ajouter cinq courses par jour afin d'avoir une exploitation en continu du lundi au samedi, deux courses entre 8h00 et 9h00, une course à midi et deux courses en fin de soirée entre 19h00 et 20h00 ;
- décaler trois horaires afin de les faire correspondre avec la sortie des écoles (Marronniers, Mousquetaires et Bel-Air).

Ces mesures permettent d'atteindre les trois objectifs mentionnés ci-dessus. Ces derniers sont facilement réalisables, mais nécessitent un investissement de la part de la commune devisé à Fr. 40'000.-- pour une année. Ce montant sera porté au budget 2019 sur le compte de la ligne N° 203.



2. Régulation du trafic de la ligne VMCV N° 203 par priorisation des feux pour les bus aux carrefours (préavis N° 3/2016) afin de garantir la cadence et faciliter le travail des chauffeurs.
  - a. Mesures de gestion déployées ?
  - b. Dans la négative, est-il prévu de les mettre en place ?

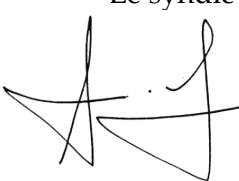
**Réponse :** Sur le parcours actuel de la ligne de bus N° 203, seuls deux carrefours sont équipés de feux. Il s'agit des carrefours de la rue d'Entre-deux-Villes / avenue Edouard-Müller et celui de la route de Saint-Maurice / avenue des Baumes. Actuellement, aucune de ces mesures n'est encore déployée. Pour le carrefour de la rue d'Entre-deux-Villes / avenue Edouard-Müller, une étude pour la réfection complète de la route est en cours. Le système de régulation sera complètement revu dans le cadre de ces travaux. Concernant le carrefour de la route de Saint-Maurice / avenue des Baumes, aucune amélioration n'est possible. Les bus N° 203 arrivent depuis l'avenue des Baumes en direction du centre-ville. Ce tronçon de route n'est pas équipé d'une présélection destinée au bus. Par conséquent, il n'est pas possible d'y installer une priorisation.

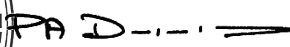
3. Doublage de la ligne N° 203 avec un deuxième bus aux heures de pointe.
  - a. Mesures de gestion déployées ?
  - b. Dans la négative, est-il prévu de les mettre en place ?

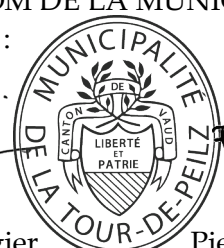
**Réponse :** La Municipalité reprendra ce sujet avec les VMCV ultérieurement. La mise en place d'un tel dispositif n'est pas facile et demande une étude plus approfondie.

Au surplus, la Municipalité demandera aux VMCV une étude globale sur l'optimisation des transports publics sur le territoire de la Commune.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le syndic :  Le secrétaire :



 **ALAIN GRANGIER** **PIERRE-A. DUPERTUIS**

Annexe :

- Interpellation de M. Marc Wüthrich (LTDPL & PBD)

Adopté par la Municipalité : le 11 juin 2018



## **Interpellation en faveur des transports publics – Amélioration de la desserte des hauts de la commune par la ligne VMCV 203**

*Déposée au Conseil communal du 2 mai 2018*

Les hauts de la commune (Rte de Blonay/Crausaz) sont desservis par la ligne 203 des VMCV depuis 1974. Cette ligne effectue un trajet en boucle depuis la Grand-Rue à une fréquence de 20 minutes du lundi au samedi de 6h40 à 19h40 avec des interruptions de service de 8h40 à 9h15 et de 12h30 à 13h15. Renseignements pris auprès des VMCV, c'est la seule ligne qui ne bénéficie pas d'un horaire continu durant la journée. A noter que les dimanches et jours fériés sont couverts par 4 courses. L'offre de cette ligne est figée depuis des années et ne correspond plus à la demande qui ne cesse d'augmenter (187'763 voyageurs en 2017 représentant +15% de voyageurs en quatre ans 2013-2017 source : chiffres des rapports de gestion des VMCV). Il est certain que la tendance haussière va se poursuivre avec les projets immobiliers déjà connus à ce jour (p.ex. serres de la famille Chervet et l'écoquartier « campagne Rossier II / Combe de Villard »). A noter que les habitants des hauts de La Tour-de-Peilz / quartier d'Auvernay-Rte de Blonay expriment de manière récurrente leur souhait d'une meilleure desserte de leurs habitations dans le cadre des séances de rencontre organisées fréquemment. Enfin, il faut savoir que les VMCV éprouvent de la difficulté pour tenir l'horaire avec des chauffeurs qui sont contraints à un rythme de conduite soutenu aux heures de pointe.

Je me permets de faire référence au préavis municipal n°3/2016 qui faisait état d'une étude sur le développement des transports publics de la Riviera. Son but était d'améliorer la desserte de La Tour-de-Peilz. Il était en outre mentionné que la ligne 203 nécessitait une cadence plus élevée et que les horaires étaient parfois difficiles à tenir aux heures de pointe en raison de la densité du trafic. Le projet impliquait aussi une mesure de gestion de la régulation avec priorisation des bus aux feux des carrefours critiques sur la Grand-Rue, afin d'optimiser le temps de parcours de la ligne et garantir la fréquence à 20 minutes. Pourtant la situation s'est aujourd'hui aggravée. Ces mesures de gestion ont-elles été déployées ? Dans la négative, est-il prévu de les mettre en place prochainement afin d'optimiser la fluidité des courses de la ligne 203, garantir la cadence et faciliter le travail des chauffeurs ?

Dans le même préavis, nous apprenions que le doublage des courses aux heures de pointe a été proposé. L'idée était d'engager un bus supplémentaire dans le sens inverse de la boucle existante (coût supplémentaire pour la commune devisé à environ 376'000 frs). Cette idée était selon nous dénuée de bon sens au vu de l'étroitesse de l'axe Crausaz-Bulesse via la Doges. Les croisements auraient été cauchemardesques. Aucun changement sur la ligne 203 ne s'est donc réalisé, même s'il est vrai que l'axe Perrausaz est effectivement mieux desservi par d'autres lignes de bus. Au final la route de Blonay et le quartier de la Crausaz n'ont bénéficié d'aucune mesure d'amélioration suite à l'étude de 2016.

Lors de la consultation du projet d'horaire 2018 il y a une année, nous sommes intervenus auprès du canton afin de demander une augmentation de l'offre (horaire cadencé, plus de bus aux heures de pointe et deux courses supplémentaires en soirée). Le canton a confirmé qu'une étude serait lancée par les VMCV en collaboration avec la Municipalité de La Tour-de-Peilz. La Municipalité a-t-elle déjà initié cette étude ? Dans le cas contraire, consentirait-elle à entreprendre les démarches urgentes (délai juin 2018 selon les VMCV) pour le changement d'horaire de décembre 2018 avec pour objectif :

- un horaire cadencé sans interruption du lundi au samedi et dans la mesure du possible en cohésion avec les horaires des écoles de La Tour-de-Peilz ?
- un rajout de 2 courses supplémentaires le soir avec une fin de service à 20h20 (comme le font les autres lignes des VMCV p.ex hauts de Montreux) ?

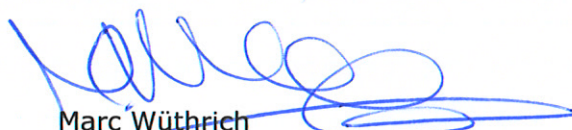
Nous espérons vivement que la Municipalité prenne rapidement contact avec les VMCV afin d'adapter l'offre de la ligne 203, même partiellement. Pour des questions de délai, nous formulerons de notre côté une nouvelle intervention auprès du canton en prenant position sur le projet du nouvel horaire lors de la période de consultation usuelle (28 mai – 17 juin).

S'agissant du doublage de la ligne avec un deuxième bus aux heures de pointe tel qu'exprimé dans l'étude du préavis n°3/2016, il reste nécessaire à notre sens car les solutions retenues n'ont pas permis d'améliorer la desserte des hauts de la commune. Comme mentionné précédemment, le canton a ici aussi confirmé qu'une étude sera lancée avec la Municipalité. Les délais étant sans doute trop courts pour une mise en œuvre cette année, compte tenu de l'impact budgétaire significatif, nous suggérons de garder cela sous le coude pour une adaptation ultérieure, au plus tôt pour 2019. Comment la Municipalité se positionne-t-elle aujourd'hui sur le fait d'augmenter la cadence aux heures de pointe ?

Une réponse écrite de la part de la Municipalité est souhaitée.  
Je vous remercie de votre attention.

*Réponses aux interventions – confirmation du canton qu'une étude sera lancée pour renforcer la cadence de la ligne 203 et ajouter deux courses supplémentaires en soirée du lundi au samedi (page 42) sous*

[https://www.vd.ch/fileadmin/user\\_upload/themes/mobilite/transports\\_publics/fichiers\\_pdf/171031\\_ConsultationH18\\_Réponses\\_aux\\_interventions\\_Vdef.pdf](https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/mobilite/transports_publics/fichiers_pdf/171031_ConsultationH18_Réponses_aux_interventions_Vdef.pdf)

  
Marc Wüthrich  
Président LTdP Libre